LOUDEAC communauté

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260309-CC_2026_35-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 3 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le mardi trois mars à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à l'Amphithéâtre, 4-6 boulevard de la Gare à Loudéac, sur convocation du Président par courriel en date du vingt-cinq février deux mil vingt-six.

Présent(e)s : Xavier HAMON, Yohann HERVO, Jean-Louis MARTIGNÉ, Olivier ALLAIN, Arlette MICHEL, François HINDRÉ, Mickaël DABET, Monique LE CLÉZIO, Benoît LARVOR, Dominique VIEL, Marie-Gwénola HOLLEBECQ, Henri FLAGEUL, Jocelyne LE TINNIER, Isabelle COROUGE, Olivier RIVALLAN, Jean-Pierre LE BIHAN, Gérard DABOUDET, Arlette HINGANT, Jean-Luc LABBÉ, Yvon PERRIN, Martine POULAILLON, Roselyne ROCABOY, Michel ULMER, Marcel PICHOT, Valérie VIDELO-RUFFAULT, Philippe PRESSE, Gwénaëlle KERVELLA, Jean-Michel SCOUARNEC, Evelyne BOSCHER, Odile LE STRAT, Henri DUROS, Nadine OLLITRAULT, Joël FERRON, Joël HUBY, Isabelle LE BRIS, Éric ROBIN, Michel HESRY, Dominique DAUNAY, Marie-Thérèse PITHON, Joël CARRÉE, Chantal NÉVO, Aurélie HERVÉ, Yvon LE JAN, Sébastien QUINIO, Annie ROBERT, Pierrick GLAIS, Claudine BROSSARD, Georges LE FRANC, Alain GUILLAUME, Pierre PICHARD, Nicole LE COUÉDIC, Maryline JAOUEN, Gilles HELLARD, Anne-Laure DUÉDAL, Evelyne GASPAILLARD, Michel ROUVRAIS, Gérard MATHÉCADE, Brigitte JEGLOT, Guénaël CHOUPAUX ;

Excusé(e)s : Sylvie ROCABOY (pouvoir à Roselyne ROCABOY), Bruno LE BESCAUT (pouvoir à Philippe PRESSE), Isabelle GORÉ-CHAPEL (pouvoir à Michel ROUVRAIS), Romain BOUTRON (pouvoir à Xavier HAMON), Elisabeth POINEUF (pouvoir à Chantal NÉVO), Laurent BERTHO ;

Absent(e)s : Mickaël LEVEAU, Marie-Anne LE POTIER, Daniel COGUIC, Claude DELAHAYE, Patrick RAULT, Benoît CONNAN, Christian LE RIGUIER ;

Secrétaire de séance : Yvon LE JAN.

CC_2026_35 SUBVENTIONS 2026

VU les demandes de subventions formulées par les organismes suivants ;

VU l'avis de l'exécutif communautaire en date du 24 février 2026 ;

	SUBVENTION 2026
ECONOMIE	
INITIATIVE CENTRE BRETAGNE	300,00 €
RESEAU SPEF (point accueil emploi)	910,00 €
PFT PRODIABIO	2 500,00 €
ADIE	1 500,00 €
MISSION LOCALE CENTRE BRETAGNE	59 679,40 €
BOUTIQUE DE GESTION 22	4 395,00 €
ADESS	8 138,00 €
CITE DES METIERS 22	10 000,00 €
CÔTES D'ARMOR DESTINATION (2024-2026)	3 500,00 €
VILLAGE BY CA	5 000,00 €
INNOZH	2 500,00 €
TRIBUNAL DE COMMERCE	1 000,00 €
	99 422,40 €
AGRICULTURE	
AGRICULTEURS DE BRETAGNE	2 567,60 €
SOLIDARITES PAYSANS	5 000,00 €
SDA 22	15 000,00 €
	22 567,60 €

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260309-CC_2026_35-DE

URBANISME - HABITAT	
CAUE	6 193,44 €
ADIL	8 007,00 €
CLUB DECENTRALISATION ET HABITAT	2 200,00 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL 22	28 152,00 €
ITINERANCE	8 000,00 €
	52 552,44 €
NUMERIQUE	
MEGALIS BRETAGNE - Cotisation statutaire	4 489,06 €
MEGALIS BRETAGNE - Bouquet services	18 000,00 €
MEGALIS BRETAGNE - Breizh Cyber	4 400,00 €
	26 889,06 €
ENVIRONNEMENT	
AIR BREIZH	5 595,00 €
SAGE RANCE-FREMUR	736,02 €
SAGE BLAVET	10 413,20 €
GBO	28 205,18 €
	44 949,40 €
TOURISME	
KALON BREIZH	17 112,00 €
	17 112,00 €
CULTURE	
ASS MUSICALE LOUDEAC (moulins à sons)	261 687,00 €
EMIM	117 200,00 €
EMA GRAINES DE MUSIQUE	57 065,00 €
ANIMATION CULTURELLE DE TERRITOIRE	67 000,00 €
EVENEMENTIEL DE TERRITOIRE	20 000,00 €
	522 952,00 €
SPORT	
ACSE	36 000,00 €
ACSE	27 600,00 €
ASEC MERDRIGNAC	18 000,00 €
GROUPEMENT EMPLOYEURS CORLAY-GUERLEDAN	18 000,00 €
GROUPEMENT EMPLOYEURS CORLAY-GUERLEDAN	3 800,00 €
CANOE CLUB LIE	9 000,00 €
CLUB NAUTIQUE PAYS LOUDEAC	9 000,00 €
MENE FORME	1 524,00 €
LES AMIS DU PLEIN AIR	3 667,00 €
ANIMATION SITES COMMUNAUTAIRES	38 200,00 €
EVENEMENTIELS SPORTIFS	20 000,00 €
SOUTIEN COURSES-TRAILS	8 500,00 €
BOURSES SPORTIVES	10 000,00 €
CHAMPIONNAT FRANCE PISTE avenir	15 000,00 €
	218 291,00 €
TERRITOIRE	
LEADER France	750,00 €
RESEAU CONSEILS DE DEVELOPPEMENT	850,00 €
AMF	3 280,44 €
	4 880,44 €

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260309-CC_2026_35-DE

SOLIDARITES	
CIDFF22	3 200,00 €
	3 200,00 €
TOTAL	**1 012 816,34 €**

Les élus mentionnés ci-dessous, ne prennent pas part au vote pour les associations ou organismes au sein desquels ils siègent au Conseil d'Administration.

Georges LE FRANC, Gérard DABOUDET, Eric ROBIN, Evelyne GASPAILLARD, Benoît LARVOR, Joël FERRON, Isabelle GORÉ-CHAPEL (pouvoir à Michel ROUVRAIS), Romain BOUTRON (pouvoir à Xavier HAMON), Valérie VIDELO-RUFFAULT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

DÉCIDE

1. De valider les subventions, contributions 2026, telles que présentées ci-dessus ;
2. D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer – le cas échéant – les conventions de financement relatives aux subventions 2026 avec chaque établissement concerné ainsi que toutes les pièces relatives à l'exécution de la présente décision.

Exercice :	72	Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,	
Présents :	59	Pour expédition certifiée conforme	
Pouvoir(s) :	05		
Pour :	53	Loudéac, le 3 mars 2026	
Contre :	00	Le Président	Le secrétaire de séance
Abstention :	11	Xavier HAMON	Yvon LE JAN

Date : 2026.03.09 10:14:21 +01'00'

Date : 2026.03.09 10:15:57 +01'00'

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260309-CC_2026_35-DE

